

Description de cours

FREN 240 : **Atelier d'écriture poétique**
jeudi, 14h30-17h30

Hiver 2021
Prof. Ollivier Dyens

Professeur : Ollivier Dyens

ollivier.dyens@mcgill.ca

Heures de bureau: Sur rendez-vous

Contenu

Cours-atelier qui permettra aux étudiant-e-s d'aborder, d'analyser, de comprendre et de pratiquer le processus de création littéraire en poésie. Ce cours-atelier permettra aux étudiant-e-s de mieux saisir les mécanismes et les concepts à la fois de la création en générale et de la création poétique. Par la pratique (exercices techniques, rédactions de textes, critiques en classe) l'étudiant-e sera amené-e à préciser et à peaufiner son mode de création, son rapport aux genres et aux styles.

IMPORTANT

Ce cours sera enregistré et disponible sur la plateforme MyCourses, mais il se donnera de façon synchrone. La présence en classe est donc vitale à la démarche pédagogique.

Charge de travail et mode d'évaluation:

Évaluation : tous les travaux devront obligatoirement être remis en français

1. Portfolio : 90%
2. Présence en classe: 10%
 - a. -2% de la note finale par absence (maximum de -10%)

Échéances :

Remise du portfolio :

- 28 janvier : 5%
- 18 février : 20%
- 11 mars : 25%
- 8 avril (dernier cours) : 40%

Les retards seront pénalisés de 5% de la note du travail par jour de retard

Charge de travail :

Le portfolio comprend :

- Approche et démarche artistiques.
- Description du processus créatif.
- Critique d'auteurs et de poèmes lus de façon hebdomadaire.
- Les poèmes créés pendant le cours avec leurs corrections et réécritures.

Quelques exemples de propos/discussion/interrogations qui devraient se retrouver dans le portfolio

- Pourquoi la ponctuation? Pourquoi le retour à la ligne? Pourquoi l'utilisation d'un mot plutôt que l'autre?
- Citations, pensées, re-travail (utiliser 'suivi des modifications').
- Que tentez-vous de faire et d'accomplir dans le livre?
- Quels sont vos processus créatifs?

À la fin du cours, l'étudiant-e aura produit :

- un nombre important de poèmes
 - Il est recommandé de soumettre les meilleurs au concours de poésie de la SRC (400 à 600 mots)
 - Règlements du concours
 - <http://ici.radio-canada.ca/prix-creation-litteraire>
 - Quelques conseils
 - http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/arts_et_spectacles/2014/03/11/002-mois-de-la-poesie-5-conseils-pour-appivoiser-le-genre.shtml

À la fin du cours, l'étudiant-e aura appris :

- À reconnaître et à appliquer les éléments rythmiques, sémantiques et syntaxiques qui sont à la base d'une œuvre poétique.
- À articuler les éléments fondateurs d'une pensée créative.

Lectures obligatoires :

- Rilke, Rainer, Maria : Lettres à un jeune poète
- Trois livres de poésie à votre choix (en français ou en anglais)

Calendrier universitaire

❖ Cours :	jeudi : 14h30-17h30
❖ Début des cours :	jeudi, 7 janvier
❖ <i>Add/Drop deadline</i> :	vendredi, 22 janvier
❖ Semaine de pause:	du 1er au 5 mars
❖ Abandon avec remboursement:	vendredi, 29 janvier
❖ Abandon sans remboursement:	mardi, 9 mars
❖ Fin des cours :	jeudi, 8 avril

Plagiat :

« L'Université McGill attache une haute importance à l'honnêteté académique. Il incombe par conséquent à tous les étudiants de comprendre ce que l'on entend par tricherie, plagiat et autres infractions académiques, ainsi que les conséquences que peuvent avoir de telles actions, selon le Code de conduite de l'étudiant et les procédures disciplinaires. (Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.mcgill.ca/students/srr). »

« Les enseignants ne sont pas autorisés à accorder quelque dérogation ou à prendre quelque arrangement particulier que ce soit concernant les modalités de l'examen (ou des examens). Les étudiants qui se croient justifiés de réclamer une telle dérogation ou un tel arrangement (pour ne pas se présenter à un examen, pour en reporter la date, pour en modifier la valeur, etc.) doivent en faire la demande directement auprès du Vice-Décanat aux études de leur Faculté. »

Messages de l'université :

- In the event of extraordinary circumstances beyond the University's control, the content and/or evaluation scheme in this course is subject to change.
- Additional policies governing academic issues which affect students can be found in the McGill Charter of Students' Rights. The Handbook on Student Rights and Responsibilities is available at the following URL <http://www.mcgill.ca/secretariat/policies/students/handbook-student-rights-and-responsibilitiesle-recueil-des-droits-et-obligations-d>